



PRÉFÈTE DE LA CORSE-DU-SUD

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Service de la Mer et du Littoral
Unité Domaine Public Maritime

Projet de transfert de la servitude de passage des piétons sur le littoral,
entre le hameau de Saliccia et la tour de Pelusella,
sur le territoire des communes de Villanova, d'Alata et d'Appietto.

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Constitution du dossier :

Pièce 1 : Notice explicative exposant l'objet de l'opération prévue ;

Pièce 2 : Arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique ;

Pièce 3 : Plan parcellaire des terrains sur lesquels le transfert de la servitude est envisagé, avec l'indication du tracé à établir ;

Pièce 4 : Liste par commune des propriétaires concernés par le transfert de la servitude ;

Pièce 5 : Indication des parties de territoire où il est envisagé de suspendre l'application de la servitude ;

Pièce 6 : Justification du bien-fondé du tracé retenu pour la servitude du littoral.

--O--O--